

Nombre de membres : L'an deux mil quinze, le cinq du mois de mars, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Michel FAUGERE.

en exercice : 11
présents : 7
votants : 7

Date de convocation du Comité Syndical : 26 février 2015

Présents : FAUGERE Michel – GAY Georges – ROUX Lucien - MULSANT Benoît - SAUBER Romain – THIRIOT Jean - MOLINARO Michel

Absents : CHABOSY Christophe – GATIGNOL René – GUITTARD Pascal – GREGOIRE René

Approbation de l'aménagement forestier du SMGF de Larodde

Michel FAUGERE, Président, invite le Comité Syndical à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt du SMGF établi par l'Office National des Forêts, en vertu des dispositions de l'article L.212-3 du code forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical émet un AVIS FAVORABLE au projet d'aménagement proposé et demande aux services de l'Etat l'application des dispositions du 2° de l'article L122-7 du code forestier pour cet aménagement, au titre de la réglementation propre à NATURA 2000 (oiseaux) conformément aux dispositions des articles R122-23 et R122-24 du code forestier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,
Le Président, Michel FAUGERE

Reçu à la Sous-Préfecture
d'ISSOIRE, le

16 MARS 2015

